

Charte du bien vivre ensemble

dans les espaces agricoles et ruraux de la Seine-Maritime

En tant qu'agriculteur, je m'engage à :



- Être à l'écoute et rester bienveillant. J'explique à mes voisins mon activité et mes projets.
- Entretien mes haies conformément à la réglementation et mes clôtures.
- Préserver les chemins, bords de rivière et cours d'eau.
- Respecter les distances réglementaires d'épandage et enfouir rapidement.
- Nettoyer rapidement la route en cas de boue et installer la signalisation appropriée.
- Cultiver de manière à limiter les ruissellements et coulées de boue et rechercher des solutions adaptées en cas de besoin.
- Participer aux démarches de protection de la ressource en eau sur mon territoire.
- Travailler à l'amélioration continue de mes pratiques, limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et les appliquer conformément à la réglementation en adaptant les horaires et distances de traitement.

En tant que maire ou élu local, je m'engage à :



- Informer les nouveaux habitants du contexte agricole et favoriser le dialogue.
- Favoriser la concertation locale : je veille à ce que les projets communaux prennent en compte les contraintes de l'agriculture. J'associe la Profession agricole dans la définition des enjeux et des programmes sur mon territoire.
- Rechercher les solutions adaptées pour faciliter la circulation routière des engins agricoles tout en assurant la sécurité des usagers.
- Veiller à l'entretien des sentiers de randonnée, bords de routes, haies, bords de cours d'eau en lien avec les structures compétentes.
- Favoriser le développement des filières agricoles locales.

En tant que citoyen ou représentant d'association, je m'engage à :



- Participer à un dialogue constructif et apaisé avec les agriculteurs.
- Me renseigner sur la proximité des activités agricoles avant de m'installer. Je cherche à mieux comprendre les atouts et contraintes de la ruralité.
- Préserver la propreté des espaces naturels, agricoles et forestiers : ne pas jeter mes déchets, y compris végétaux.
- Respecter la propriété privée : je n'entre pas dans les parcelles, je ne ramasse pas de fruits, légumes ou tout autre production sans accord.
- Surveiller mes animaux de compagnie pour ne pas effrayer les troupeaux.
- Adapter la vitesse de mon véhicule en cas de dépassement d'engins agricoles.

Une année agricole en Seine-Maritime

Printemps



Labours,
travail du sol



Semis



Mise à l'herbe
et soins
aux animaux



Fertilisation des sols :
épandage des lisiers,
fumiers et boues
d'épuration

Été



Tourisme
rural



Couverture
des sols



Soins aux
animaux



Convois
agricoles



Récolte
des cultures
et du foin

Automne



Épandage
des lisiers



Semis et
couverture
des sols



Ensilage de
maïs et récolte
des betteraves



Soins aux
animaux



Entretien
des haies,
des bois

Hiver



Entretien
des haies,
des bois



Déneigement
des routes



Stockage
de fumier
aux champs



Labours
d'hiver, apport
d'engrais et
épandages



Naissance,
nourrissage
et sevrage
des animaux